

Après l'Assemblée nationale de la jeunesse (ANJ) du 31 mars à Paris, les jeunes continuent de se mobiliser pour interpeller les politiques

Le samedi 31 mars dernier a eu lieu l'Assemblée nationale de la jeunesse. Près de 500 jeunes, venant des quatre coins de France et riches de parcours différents (étudiants, lycéens, actifs...) se sont réunis pour défendre auprès de personnalités politiques le texte de loi-cadre pour la jeunesse élaboré au cours de l'année dernière, au sein des Assises pour la Jeunesse (AJ !) initiées par la Fédération Léo Lagrange. Vidéo, slam et danse hip hop ont également fait partie des modes d'expression privilégiés lors de cette Assemblée nationale hors du commun. Le texte de loi-cadre, construit autour de la question « Que ferais-je si j'étais Président ? », contient de nombreuses propositions concrètes permettant d'imaginer une politique jeunesse renouvelée. Emanant des jeunes, il a vocation à inspirer les candidats aux prochaines élections...

Un texte de loi enrichi avec les partenaires de l'ANJ

Parmi la dizaine de thèmes développés dans le texte de loi, l'autonomie, l'orientation, la santé, la justice, l'engagement citoyen ont fait l'objet, l'après-midi du 31 mars, de cinq séquences-débats autour des amendements proposés. Les partenaires de l'ANJ ont en effet soumis aux jeunes des enrichissements au texte : **Fahd Rachidy** s'est exprimé au nom de l'association **Actenses**, **Damien Berthilier** au nom de la **LMDE** dont il est le président, **Nicolas Liot** au nom du syndicat **UNSA Jeunes**, **Florian Pappo** pour l'**Union Nationale Lycéenne (UNL)** et **Mickaël Zemmour** pour le syndicat étudiant **UNEF**. Ainsi, après des débats participatifs témoignant de l'engagement citoyen des jeunes présents des mesures ont été ajoutées au texte de loi. A titre d'exemple, citons l'interdiction du cumul des mandats et la limitation de leur renouvellement dans le temps, la création de maisons de santé pour accueillir les jeunes dans le cadre de consultations réalisées par des professionnels de santé habitués à ce public, la mise en place d'un véritable service public de l'orientation et de formations en la matière pour les professeurs, la réaffirmation du préventif et de l'éducatif sur le répressif, l'amélioration de l'information des citoyens sur les procédures policières et judiciaires... C'est par le vote que ces ajouts ont été solennellement adoptés par l'assemblée de jeunes.

Pari tenu ! Les principaux candidats à la présidentielle représentés

Chaque séquence offrait en conclusion un moment d'échange avec une personnalité politique. Répondant à la forte aspiration des jeunes de pouvoir confronter leur travail aux formations partisans, les cinq partis gouvernementaux (UMP, UDF, PS, Verts et PCF) ont accepté l'invitation. **Gilles Garnier**, président du groupe communiste au conseil général de la Seine-Saint-Denis et représentant Marie-George Buffet est intervenu sur la thématique de l'engagement citoyen. **Christophe D'Indy**, adjoint au maire du 8^e arrondissement représentait Nicolas Sarkozy sur la thématique de la santé. **Razzye Hammadi** portait la parole du Parti socialiste et par là même de Ségolène Royal sur l'autonomie. **Quitterie Delmas**, membre du bureau politique de l'UDF est intervenue sur l'orientation. **David Cormand**, membre de l'exécutif du parti des Verts sur les questions de jeunesse, a échangé avec les jeunes sur la justice adaptée aux mineurs. Tous les intervenants politiques présents ont pu apprécier, à travers le débat d'idées, la qualité des échanges entretenus avec les jeunes, leur intérêt pour la chose publique et leur force de proposition. Reste à savoir si leurs revendications seront entendues à long terme...

Clémentine Autain, maire-adjointe de la Ville de Paris chargée de la jeunesse, s'est adressée aux jeunes de l'assemblée en leur souhaitant la bienvenue dans la capitale au nom du Maire de Paris et les a encouragés à poursuivre leur démarche qui symbolise la lutte contre les stigmatisations dont la jeunesse fait trop souvent l'objet.

Faïza Guène, écrivaine, est elle aussi venue soutenir la démarche des jeunes présents en prenant la parole.

L'ANJ : un début plutôt qu'une fin

Si la dynamique des Assises pour la Jeunesse (AJ !) a été lancée il y a plus d'un an et que l'ANJ a constitué une étape décisive à l'approche des présidentielles, la démarche des AJ ! ne fait que commencer. Le rendez-vous de samedi a conforté les jeunes dans leur motivation. L'approche des législatives mais aussi le défi que représente un rôle de vigie sur les politiques jeunesse offrent un bel horizon à ces jeunes qui souhaitent voir les AJ ! prendre de l'ampleur, y compris après les élections. Le rendez-vous est donné sur www.assises-jeunesse.org pour constituer de nouveaux collectifs AJ !.

Les assises pour la jeunesse (AJ !) : c'est quoi ?

Les AJ ! ont été lancées il y a un peu plus d'un an avec un objectif : ouvrir des espaces de paroles par et pour les jeunes, suffisamment originaux pour permettre aux jeunes qui ne sont pas a priori engagés ou qui ont tendance à s'auto-exclure de la sphère politique d'exprimer leurs attentes et se faire entendre. En organisant des collectifs ou associations AJ !, ils ont formulé un texte de loi-cadre pour la jeunesse de 25 pages qui regroupent des propositions concrètes pour améliorer leur vie quotidienne.

A propos de La Fédération Léo Lagrange : mouvement de jeunesse et d'éducation populaire reconnu d'utilité publique, intervient depuis plus de 50 ans avec un objectif : « Agir avec les jeunes pour que le monde progresse ». 400 associations, 50.000 adhérents et 300.000 usagers.

Contact Presse : Sonia Yembou – FNLL – Tel. : 01 48 10 65 61 / 06 67 29 44 22 - E-mail : communication.fnll@leolagrange.org

Plus d'infos : www.assises-jeunesse.org